

Dakar, le 06 MAI 2008

Le Coordonnateur

A L'ATTENTION DE MADAME LE MINISTRE

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE VALIDATION POLITIQUE
DU PLAN D'ACTION POUR L'EFFICACITE DE L'AIDE AU SENEGAL.**

L'Atelier de validation politique du Plan d'Action pour l'efficacité de l'Aide au Sénégal a été tenu, ce mercredi 07 mai 2008, à l'hôtel Méridien Président, sous la présidence du Ministre d'Etat, **Ministre de l'Economie et des Finances**, Monsieur Abdoulaye DIOP. Il fait suite à l'Atelier de validation technique tenu le 16 avril 2008, à l'hôtel Le Ndiambour, à Dakar et dont le compte rendu vous a été transmis par lettre N° 0020 du 02 Mai 2008.

Ont participé à l'Atelier de validation politique :

- Le Ministère de l'Economie et des Finances, à travers la Cellule de Suivi du Programme de Lutte Contre la Pauvreté (CSPLCP), la Direction de la Dette et de l'Investissement, la Direction de la Coopération Economique et Financière, la Direction du Trésor, la Direction du Budget...);
- Les Représentants de différents Ministères techniques dont le MFEFMF, le Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels);
- Les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- Le Parlement et les Elus locaux ;
- Le Secteur privé ;
- La Société Civile, le CONGAD.

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, a souligné l'actualité de la Déclaration de Paris et l'espoir placé sur le Plan d'Action pour l'efficacité de l'aide au Sénégal découlant des recommandations de ladite Déclaration. Aussi a-t-il considéré le Plan d'Action comme un Pacte de partenariat pour l'efficacité de l'Aide scellé par les différentes parties prenantes.

A sa suite, le Coordonnateur de la Cellule de Suivi du Programme de Lutte Contre la Pauvreté du Ministère de l'Economie et des Finances (CSPLCP/MEF) a procédé à une présentation synthétique du Plan d'Action.

A l'issue de cet exposé, le Représentant Résident de l'Union Européenne, au nom des Lead donors (France et les Etats-Unis), a souligné que l'efficacité de l'Aide reste étroitement liée à l'existence d'une Politique nationale de développement, comme c'est le cas du Sénégal qui a élaboré un Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Il a aussi exprimé l'engagement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à accompagner le Gouvernement du Sénégal, dans la mise en œuvre du Plan d'Action pour l'efficacité de l'Aide au Sénégal.

Les débats sur le Plan d'Action ont permis aux participants d'apporter des contributions sur diverses questions les préoccupant, dont notamment :

- le nombre élevé d'actions à mener (55) ;
- la nécessité d'intégrer le Plan d'Action dans toutes les initiatives sectorielles et régionales initiées par l'Etat et ses démembrés ;
- la traduction de ce Plan d'Action en Agendas annuels ;
- la systématisation de l'approche programme, pour éviter la dispersion des interventions des partenaires ;
- la désignation de Points focaux permanents et maîtrisant parfaitement les enjeux en question, au niveau des Ministères concernés, afin d'assurer un meilleur suivi des engagements ;
- le renforcement des capacités de l'Administration, pour une meilleure mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

Dans ce cadre, les représentants de la Société civile ont eu à insister sur la problématique de la Bonne gouvernance et Aide publique et sur l'impact de leur action sur le développement, tout en demandant la suite réservée au **Projet de loi régissant l'intervention des ONG** qui serait toujours dans le circuit des consultations administratives.

A la suite des différentes interventions, les participants ont salué la démarche participative qui a présidé à l'élaboration du Plan d'Action et se sont engagés à œuvrer dans la même dynamique, pour sa mise en œuvre effective. A la fin des travaux, le **Plan d'Action pour l'efficacité de l'Aide au Sénégal et la Matrice**

des mesures transmis par lettre n° 0020 du 02 Mai 2008 ont fait l'objet d'une validation politique, par l'ensemble des Acteurs présents.

Dans l'attente de vos instructions sur la conduite à tenir, je vous souhaite bonne réception et vous prie de croire, Madame le Ministre, aux assurances renouvelées de ma haute et respectueuse considération ainsi que mon total dévouement.



Dakar, le 18 FEV. 2008

Le Coordonnateur

A L'ATTENTION DE MADAME LE MINISTRE

**COMPTE RENDU ATELIER REGIONAL DE VALIDATION DES STRATEGIES ET
DU PLAN D'ACTION**

Sur invitation du Commissaire au Développement Social et Culturel de l'Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africaine « UEMOA », et conformément à votre accord, j'ai pris part à l'atelier régional de validation des stratégies et du Plan d'Action pour améliorer la maintenance et la gestion durable des infrastructures sociales dans les pays membres tenu les 06 et 07 février 2008 à Ouagadougou. J'ai l'avantage de vous transmettre, ci-joint, le rapport général issu de ces travaux.

Dans l'ensemble les communications et discussions en plénière et en groupes de travail s'articulent autour des centres d'intérêt ci-après :

- Enjeux économiques, sociaux et culturels de l'entretien et de la maintenance
- L'harmonisation et l'aménagement du cadre institutionnel juridique et budgétaire
- La promotion de la culture de la maintenance et le renforcement des capacités des acteurs
- L'amélioration de la qualité des acquisitions et de la passation des marchés.

Sur la base de ces thématiques majeures, les différentes commissions ont eu à faire des recommandations pertinentes dont notamment :

- Accélérer le processus d'adoption de la nomenclature budgétaire au sein de l'UEMOA

- La création d'une cellule régionale et des cellules nationales chargées de promouvoir la politique et les stratégies proposées en matière d'entretien, de maintenance et de gestion durable des infrastructures sociales
- Assurer une responsabilisation des acteurs à la base dès la conception jusqu'au suivi-évaluation des réalisations des infrastructures réalisées
- Accélérer la finalisation de la réforme sur les marchés publics au sein de l'UEMOA
- Intégrer les critères d'évaluation de la maintenance dans les contrats de performances des ministères techniques
- Intégrer les critères de gestion durable des infrastructures et des équipements dans les curricula des professionnels de la santé de l'éducation et de la protection sociale
- Institutionnaliser la création de la structure chargée de l'entretien et de la maintenance dans les structures techniques concernées

A la fin des travaux, il a été également demandé à chaque délégation nationale de proposer un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations adoptées et au Département Développement Social et Culturel de l'UEMOA d'en assurer le suivi.

Dans l'attente de vos instructions sur la conduite à tenir, je vous prie de croire, Madame le Ministre, aux assurances renouvelées de ma haute et respectueuse considération ainsi que de mon total dévouement.

Ousmane KA



Ousmane KA